

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

Nutrition humaine et métabolismes (NHM)

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO371.1005.F.22

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-26

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☐ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☐ Rôle de promoteur-trice de la santé ☒ Rôle de professionnel-le
☐ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

(Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »)

- **A1** Elles assument la responsabilité du conseil nutritionnel et du processus thérapeutique des patients/clients et collaborent avec leurs proches et coordonnent l'ensemble du processus.
- **A2** Elles conseillent les particuliers, certains groupes de population, les entreprises et les institutions afin qu'ils soient en mesure d'adopter une alimentation saine couvrant les besoins ou répondant à des besoins thérapeutiques.
- **A3** Elles établissent des diagnostics nutritionnels sur la base d'une anamnèse et d'un examen clinique.
- **A4** Elles déterminent les interventions nécessaires, en tenant compte des facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques, sociaux et de l'influence de l'alimentation et des habitudes alimentaires sur la santé.
- **B1** Elles veillent à ce que les informations nutritionnelles destinées aux populations cibles reposent sur une communication adéquate et guident les individus ou les populations cibles dans le choix d'aliments favorables à la santé.
- **B2** Elles établissent une relation centrée sur la personne avec les patients/clients dans les situations préventives, thérapeutiques, de réadaptation ou palliatives conformément aux principes éthiques, de manière à soutenir efficacement le processus de conseils et de thérapie nutritionnels.
- **D1** Elles assurent une coordination et un leadership professionnel dans le domaine de la nutrition et de la diététique.
- **G1** Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé et dans la prévention et le traitement des maladies.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer les mécanismes énergétiques impliqués dans le métabolisme des macronutriments.
- Décrire les différents métabolismes énergétiques mobilisés selon le type et l'intensité de l'exercice physique.
- Expliquer la physiologie de la grossesse et de l'allaitement.
- Décrire les particularités de la croissance et du développement ainsi que l'alimentation propre aux nourrissons, enfants et adolescents.
- Transmettre les recommandations nutritionnelles adaptées à la période périnatale et aux enfants jusqu'à 3 ans.
- Décrire et appliquer les recommandations et spécificités alimentaires selon les différentes catégories de population.
- Expliquer les grandes étapes du développement de la personne tout au long de la vie.
- Distinguer les principales théories relatives aux changements de comportement.
- Identifier le rôle des aliments dans la couverture des besoins nutritionnels selon les différents états physiologiques.
- Réaliser des calculs nutritionnels (équivalences, plans alimentaires, etc.) à partir d'une table de composition des aliments ou du logiciel PRODI

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Aspects physiologiques

- Biochimie et métabolismes des macronutriments
- Physiologie de l'exercice physique
- Croissance et développement durant l'enfance et l'adolescence
- Physiologie de la grossesse et de l'allaitement

Aspects psychologiques

- Sensibilisation au développement de la personne au travers des âges de la vie
- Changements de comportement et aspects psychologiques

Aspects humains

Prise en charge du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent

- Spécificité de l'alimentation et recommandations nutritionnelles pour les nourrissons, enfants et adolescents

Prise en charge périnatale

- Protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel
- Spécificité de l'alimentation et recommandations nutritionnelles pour les femmes enceintes et allaitantes

Prise en charge des sportifs amateurs et d'élite

- Base des recommandations nutritionnelles du sportif amateur et du sportif d'élite - Réflexions en lien avec des situations fréquemment rencontrées

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Lectures individuelles
- Exercices pratiques
- Séminaires

Exigences de fréquentation : un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit de nutrition humaine et métabolismes.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen écrit couvrant l'ensemble des unités de cours

Période : examen écrit durant la période de validation du semestre de printemps, avant le départ en formation pratique.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note locale suffisante obtenue au point (A).

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités :

- si l'examen écrit (A) est insuffisant, il sera refait

- Période : *semaine 35*

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Laurence Vernay Lehmann

Enseignants :

Se référer au syllabus

Descriptif validé le 12.12.2025 par

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière

Page 2/2